



SYNDICAT NATIONAL DE L'ISOLATION



Paris, le 16 mars 2021

## **NOTE TECHNIQUE INFORMATIVE**

**Objet : Réalisation des revêtements par projection de fibres de laitier avec liant ou projection de produits pâteux – Parties inaccessibles au traitement : semelles supérieures des poutres métalliques**

Afin de justifier la performance à la résistance au feu R (R 30, 60, 90,120, ...) des poutres métalliques citées ci-dessous :

- Poutres métalliques supportant des planchers constitués de bacs nervurés ou ondulés en acier ;
- Poutres métalliques support de bac toiture, bardage, ...

les vides entre les nervures des semelles supérieures de ces poutres doivent être comblés à refus par les mêmes matériaux mis en œuvre dans le traitement des poutres elles-mêmes.

Le Président de la commission  
« Projection » du SNI

Denis FIRTH